



Cédric Villani
Député de l'Essonne
5^e circonscription

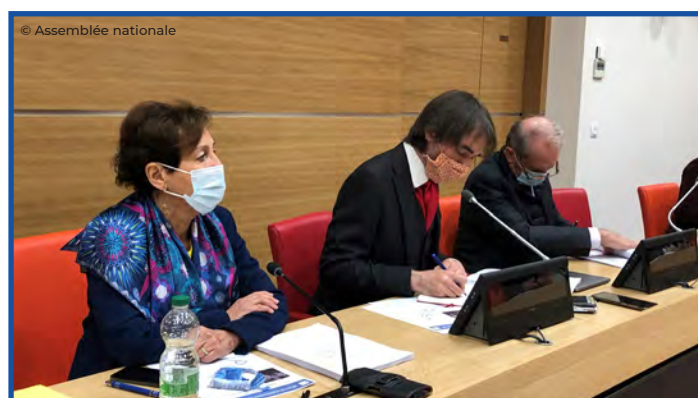
LETTRE DU DÉPUTÉ

1^{er} trimestre 2021

Mon action à l'Assemblée nationale

Les travaux de l'Office parlementaire scientifique (OPECST)

L'**Office parlementaire** d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (**OPECST**), que je préside, est un organe d'information commun à l'Assemblée nationale et au Sénat. Composée de dix-huit députés et dix-huit sénateurs, cette délégation parlementaire a pour mission **d'éclairer le Parlement sur les questions scientifiques et technologiques** afin qu'il puisse prendre ses décisions en toute connaissance de cause.



L'**OPECST** continue ses travaux d'étude sur l'épidémie de Covid-19 et la stratégie de vaccination. À ce titre, nous avons notamment entendu le professeur Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique, sur l'arrivée des nouveaux variants en France et sur la campagne de vaccination. Vous pouvez revoir cette audition sur le site de l'Assemblée nationale : https://videos.assemblee-nationale.fr/video.10248664_6012e-bc64b30e.opecst-pr-jean-francois-delfraissy-president-du-conseil-scientifique-covid-19-28-janvier-2021

Saisi par la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, l'**OPECST** a organisé le 18 février une audition publique consacrée à l'impact des champs électromagnétiques sur la santé des animaux d'élevage. L'audition est disponible sur le site du Sénat au lien suivant : http://videos.senat.fr/video.2127218_602e1327ca34f.audition-publique-sur-l-impact-des-ondes-electromagnetiques-sur-les-animaux-d-elevage

De manière générale, vous pouvez retrouver l'ensemble des travaux de l'OPECST sur la page du site de l'Assemblée nationale qui lui est dédiée.

J'interviens aussi régulièrement dans l'émission *Smart Tech* sur la chaîne *B-Smart* pour présenter les différentes actualités de l'OPECST. Retrouvez la dernière émission : <https://www.bsmart.fr/video/4032-smart-tech-emission-23-fevrier-2021>

Proposition de loi - lutte contre la maltraitance animale



© LCP - Assemblée nationale

L'Assemblée nationale a examiné en janvier 2021 une proposition de loi visant à lutter contre la maltraitance animale. J'ai été heureux que la majorité (LREM, Modem, Agir) remette à l'ordre du jour la question du bien-être animal, après trois ans de tergiversations sur le sujet et un examen en demi-teinte de ma propre proposition de loi en octobre 2020.

Malgré l'absence de dispositions relatives à l'élevage intensif ou aux chasses les plus cruelles (telles que la

chasse à courre ou la vénerie sous terre), j'ai voté ce texte, qui contenait des avancées importantes notamment pour les animaux de compagnie, les cirques et les delphinariums. Je regrette que le gouvernement ait cherché à le rogner et l'amoindrir. Un seul exemple parlant : en dépit de l'accord trouvé par les députés de tous bords pour une interdiction des élevages de visons pour la fourrure en 2023, le gouvernement a préféré repousser ce délai à 2025, sans tenir compte des risques sanitaires que font peser ces quelques élevages français. Autre exemple : l'interdiction de vente d'animaux sur les sites généralistes de vente en ligne. Alors que le rapporteur général Loïc Dombrevail (LREM) portait une proposition en ce sens, le gouvernement s'est contenté de faire adopter une « charte d'encadrement » ...

Au-delà de ces actions strictement parlementaires, j'ai participé à de nombreux débats dans les médias et conférences publiques ou privées. Pour l'ensemble de mon action au service de la cause animale, j'ai été élu à la 2^e place des personnalités politiques (après mon collègue Loïc Dombrevail) par le Prix de l'Animalisme francophone.

Les suites de ma mission sur l'intelligence artificielle

En septembre 2017, j'ai été chargé de conduire une mission sur la mise en œuvre d'une stratégie française et européenne en intelligence artificielle (IA). Le rapport de cette mission, rendu public en mars 2018 (<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/184000159.pdf>), proposait de créer un réseau d'Instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle ; de développer des infrastructures de calcul dédiées aux applications d'IA ; de développer les formations interdisciplinaires en IA ; de renforcer l'attractivité des carrières dans la recherche publique pour contrer la fuite des cerveaux vers les géants américains ; etc.

Comme tous les ans, j'ai eu l'occasion de faire le point avec le ministre chargé du Numérique et d'évoquer les chantiers à approfondir.



CÉDRIC VILLANI
Mathématicien et député de l'Essonne

DONNER UN SENS À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

POUR UNE STRATÉGIE
NATIONALE ET EUROPÉENNE

Composition de la mission

Marc Schoenauer Directeur de recherche INRIA • Yvan Bonnafant
Secrétaire général du Conseil national du numérique • Charly
Berthet Responsable juridique et institutionnel du Conseil
national du numérique • Anne-Charlotte Cornet Rapporteur au
Conseil national du numérique • François Levin Responsable
des affaires économiques et sociales du Conseil national du
numérique • Bertrand Rondepierre Ingénieur de l'armement,
Direction générale de l'armement.

Projet de loi - respect des principes de la République

Le projet de loi « confortant le respect des principes de la République » a été examiné par l'Assemblée nationale début février. **J'ai voté contre ce texte** qui a été ensuite soumis au Sénat. **Il contient des mesures disproportionnées et risque de modifier, de manière précipitée, de grandes lois de la République**, fruits d'années de travail parlementaire, comme la loi Ferry de 1882 sur l'enseignement.

À ce titre, **j'ai déposé des amendements pour supprimer l'article 21 qui prévoyait de restreindre strictement l'instruction en famille**. Sous prétexte

de lutter contre l'endoctrinement religieux au sein d'un petit nombre de familles, alors qu'**aucune corrélation n'a été établie entre l'instruction en famille et le « séparatisme »**, cet article supprime un régime de liberté qui a fait ses preuves. De nombreux enseignants constatent quotidiennement, que pour une petite minorité d'enfants, la scolarisation n'est tout bonnement pas possible, pour toutes sortes de raisons qui peuvent être durables ou passagères. La République, durant près de 140 ans, a laissé les parents libres de choisir l'instruction en famille, pourvu que les enfants soient régulièrement évalués. À ce régime, le gouvernement a substitué une laborieuse liste de motifs, déniait aux familles la liberté de leur projet familial.

Pour aller plus loin, **retrouvez dans Le Monde, une tribune** cosignée par une vingtaine de députés : https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/02/09/cedric-villani-ne-laissons-pas-l-instruction-en-famille-servir-de-bouc-emissaire-dans-la-lutte-contre-le-separatisme_6069277_3232.html



Interpellation du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

J'ai écrit en février au ministre de l'Éducation et de la Jeunesse **pour lui faire part de ma stupéfaction et de ma colère en constatant la réduction drastique du nombre d'heures d'enseignement** octroyées aux établissements scolaires du second degré, en particulier dans ma circonscription en Essonne et à Paris. En tant que mathématicien et ancien enseignant, **je ne peux accepter cette réduction d'heures** (ou « DHG » pour « dotation horaire globale ») **en particulier dans le contexte difficile que nous vivons**, après un confinement long et une crise sanitaire qui ont creusé les inégalités entre les élèves et entraîné un décrochage de nombre d'entre eux. Le courrier adressé au ministre est disponible sur mon compte *Twitter* : <https://twitter.com/VillaniCedric/status/1369310961929232396>

Beaucoup d'internautes m'ont interrogé sur ce qu'ils considéraient être un revirement de ma part. Il n'en est rien, j'ai toujours été vigilant quant à la mise en œuvre des mesures préconisées dans le rapport que j'ai rendu en 2018 sur l'enseignement des mathématiques, par exemple dans ce courrier adressé un an après le rendu du rapport : <https://twitter.com/VillaniCedric/status/1369775509828157440>

J'ai, à plusieurs reprises, déploré les conditions de travail des enseignants en France, un sujet qui ne date pas d'hier... et avec lequel je suis familier depuis ma plus tendre enfance, étant fils et neveu de pas moins de cinq enseignants (tous dans le secteur public).

Projet de loi - lutte contre le dérèglement climatique



L'examen du projet de loi relatif à la lutte contre le dérèglement climatique a été examiné en commission spéciale à l'Assemblée nationale. Ce projet du gouvernement entendait traduire dans la loi une partie des propositions faites par la Convention citoyenne pour le Climat. Composée de citoyens et citoyennes françaises tirées au sort, cette convention est complémentaire des institutions spécialisées telles que l'ADEME, le GIEC ou le Haut Conseil pour le climat, et a une légitimité particulière sur les choix de société. La Convention a travaillé pendant 9 mois pour formuler des propositions en vue de

réduire les émissions de gaz à effet de serre françaises (<https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/pdf/ccc-rapport-final.pdf>). Travail remarquable, fourni et étayé ! Pourtant le projet de loi qu'a ensuite proposé le gouvernement est largement insuffisant : la Convention l'a dit, les experts l'ont dit, y compris le Haut Conseil pour le climat qui a été mis en place par le Président de la République ! Il rogne toutes les mesures fortes, met de côté des thématiques essentielles telles que la sobriété numérique, l'éco-conditionnalité des aides, les pesticides, l'agroécologie, la préservation des forêts... Le collectif **Écologie Démocratie Solidarité (EDS)** de l'Assemblée nationale, auquel j'appartiens, et le groupe écologiste du Sénat, se sont entendus pour préparer 15 mesures structurantes pour le climat et la justice sociale, afin de rehausser l'ambition du projet de loi. Découvrez ces 15 mesures : <https://cedricvillani.org/sites/prod/files/Écologistes%20Sénat.pdf>

Dans le détail, vous pouvez retrouver les amendements du collectifs EDS sur le site de l'Assemblée nationale (avec en premiers cosignataires D. Batho, M. Orphelin, H. Julien-Laferrière) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements?dossier_legislatif=DLR5L15N41668

J'ai pour ma part beaucoup travaillé avec mon équipe sur les chapitres « se nourrir » et « se loger », avec des amendements relatifs à l'urbanisme, à l'artificialisation des sols et à l'alimentation. Est-ce vraiment une surprise ? Une très grande partie d'entre eux a été déclarée irrecevable sans guère d'explication. Quant aux autres, ils ont tous été rejetés en Hémicycle, car le gouvernement a proposé une procédure d'examen, dite de temps législatif programmé, qui en pratique ne laisse pas la parole aux non-inscrits.

LOGEMENT
Obligation de rénovation énergétique globale et accélérée dès 2024 des logements dans l'existant du moment de la vente ou du bail, du renouvellement du bail pour les locataires ou des grands travaux pour les propriétaires.
➤ Mise en place de mécanismes de tiers financement avec zéro avance et zéro taxe à charge pour les ménages modestes, modulation des OEE.

ALIMENTATION
Chèques alimentaires pour rendre accessible une alimentation durable et de qualité pour les ménages modestes dès 2022 et généralisation des projets alimentaires territoriaux sur tout le territoire.

AGRICULTURE
Grand plan national de plantation des haies, de maillages des prairies et de plantation de légumineuses avec des objectifs d'écologie territoriale.

CONSUMMATION
Interdiction de la publicité sur les produits les plus émetteurs de gaz à effet de serre et la mobilité dès 2022.
➤ Conventions avec les plus gros pollueurs et industriels en novembre 2022 puis progressivement sur 10 ans tous les produits les plus émetteurs de GES.
➤ Interdiction de la publicité à destination des enfants de moins de 16 ans pour les éléments trop riches en sucre, sel ou matières grasses, sur la base des critères du Programme national nutrition santé.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Grand plan de lutte contre l'artificialisation des sols avec interdiction de toute nouvelle surface commercialisée à partir de 2020/2022, prioritaire sur les projets en zones de grande exposition à la contamination et valorisation des friches industrielles existantes.

TRANSPORT AÉRIEN
Fin du trafic aérien sur les vols intérieurs hors aéroports alimentés en TGV en moins de 4h et arrêté effectif des extensions d'aéroports.

TRANSPORTS
Interdiction de vente des véhicules particuliers les plus pollués dès 2025 et interdiction de vente des véhicules thermiques dès 2030.
➤ Visa les véhicules particuliers (y compris hybrides et les véhicules légers thermiques) les plus pollués. Interdiction de vente des véhicules émetteurs de plus de 100 g de CO2/km dès 2025.
➤ Prime renforcée pour les ménages français par une modulation graduelle du bonus.

FISCALITÉ
Accélération du crédit d'impôt recherche vers des investissements en recherche avec la transition écologique et sociale et éco-conditionnalité automatique de tous les soutiens publics.

COLLECTIVITÉS
Afficher la totalité des recettes actuelles de la Contribution Climat - Énergie pour le compte de l'État dans un éventuel outil de redistribution.
➤ Financement d'une dotation additionnelle ciblée sur les zones sous-investies d'habitat et d'équipement par les collectivités de leur plan climat (PCAET) et de leurs schémas régionaux (SRADDET).
➤ Financement d'un chèque mobilité universel et d'une dotation à l'ATTE pour le développement ferroviaire.

NUMÉRIQUE
Faciliter la sobriété numérique et mettre le numérique au service de la transition écologique : faire passer la garantie légale de conformité pour les appareils électroniques de 2 à 5 ans, assorti d'une obligation de mise à jour logicielle pour la même durée ; créer un chèque réparations ; mettre en place un droit ou téléretrait de 2 jours par semaine.

RÉSILIENCE
Mise en place d'un grand loi de programmation sur l'adaptation du territoire au changement climatique précédée d'un grand débat national sur les enjeux de l'adaptation en France.

Mon action en circonscription

En dehors de la situation exceptionnelle liée à la crise COVID pour laquelle je participe, une à deux fois par semaine, à des réunions avec les élus du territoire et les services de l'État, **ce trimestre a été marqué par le débat sur le bien-être animal et la préparation du Projet de loi Climat, pour lequel j'ai réalisé une dizaine de rendez-vous en Essonne.**

À l'interface entre santé, cause animale et écologie, **j'ai aussi inauguré**, avec ma collègue Laëtitia Romeiro Dias, à Évry, **la première clinique juridique francophone consacrée au sujet de la santé globale (One health)** : une vision de la santé qui intègre l'humain, les animaux, la biodiversité et l'environnement.



Le Comité Consultatif de l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay continue avec un régime bien rodé maintenant, et des auditions toutes les deux semaines. Les trois dernières ont porté sur la précarité étudiante, tant matérielle que physique et mentale ; sur le rayonnement international du pôle Paris-Saclay ; sur la carte scolaire du lycée international de Palaiseau et le fonctionnement des établissements scolaires en temps de COVID.



Cédric Villani

Député de l'Essonne
5^e circonscription

— **RÉUNION PUBLIQUE** —
EN LIGNE



Jeu. 25 février



à partir de 19h



Ces dernières semaines, **j'ai pu rencontrer les acteurs économiques du territoire sur le plan quantique**, d'une part bien sûr, lors de la venue du président de la République ; et d'autre part, lors d'un petit-déjeuner organisé par l'Association des Chefs d'Entreprises du Centre d'Envergure Européenne, qui regroupe des dirigeants et dirigeantes d'entreprises de l'Essonne et de la région Île-de-France.



Faute de pouvoir reprendre les réunions en présence, **j'ai organisé, ces dernières semaines, deux réunions publiques en visioconférence avec les citoyennes et citoyens de ma circonscription.** Nous avons échangé sur des sujets locaux, tels que l'artificialisation des sols, les violences et rixes en Essonne, l'hôpital et la santé publique, les transports, le Grand Paris Express ; et sur des sujets nationaux, notamment la gestion de la crise sanitaire et le Projet de loi Climat. J'organiserai à l'avenir d'autres réunions de ce type, en fonction des attentes, afin d'échanger avec celles et ceux qui le souhaitent.